

LES MISSIONS DE L'INFIRMIER(E) EN SANTÉ AU TRAVAIL

Les infirmier(e)s du SSTMC vous accompagnent et assurent le suivi des salariés en étroite collaboration avec le médecin du travail.

Notre mission est la promotion de la santé des salariés dans le cadre du décret n° 2016-1908 du 27/12/2016 relatif à la modernisation de la médecine du travail.



SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ: VIP (VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION)

VIP EMBAUCHE

Suivi individuel
Suivi individuel adapté



VIP PÉRIODIQUE

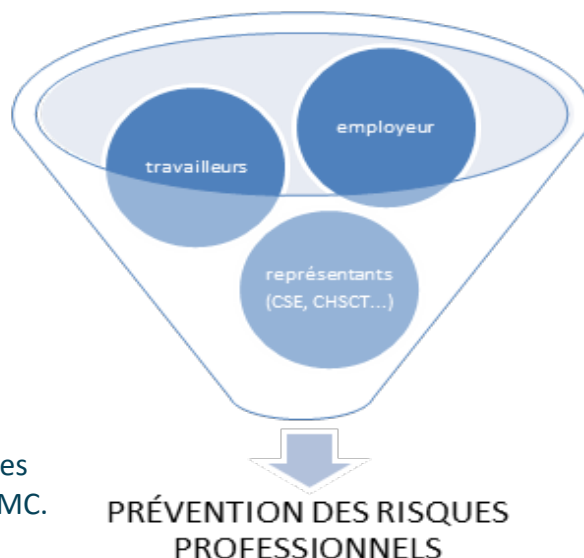
Suivi individuel
Suivi individuel renforcé
Suivi individuel adapté

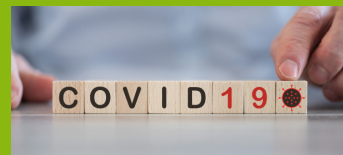


CONSEILS

- Informer sur les risques professionnels et moyens de prévention.
- Donner des pistes d'amélioration des conditions du travail.
- Prévenir les addictions sur le lieu de travail.
- Prévenir le harcèlement.
- Contribuer au maintien dans l'emploi.
- Dispenser des conseils en hygiène de vie : sommeil, alimentation, addictions....
- Être à l'écoute et repérer les situations à risques.

Conseils dispensés lors des VIP, mais également au cours des actions collectives en entreprise ou dans les locaux du SSTMC.





ACTIONS

Les infirmier(e)s en santé au travail interviennent en entreprise lors des visites afin d'établir un contact avec l'employeur, de prendre connaissance des lieux et postes de travail et d'assurer un suivi plus personnalisé. Nous pouvons également animer des groupes de paroles, réaliser des sensibilisations aux risques professionnels sur différents thèmes (travail sur écran, risque chimique, horaires atypiques, travail en hauteur...). A l'ère du numérique, l'équipe infirmière se mobilise afin de proposer régulièrement des webinaires.



Retrouvez toutes les informations et nos actions sur notre site internet : www.sstmc.fr

Sensibilisations collectives



Sur le lieu de travail
Sur le SSTMC (Inter-entreprises)

Visite d'entreprise



Observation des postes de travail
Observation des conditions de travail
Participation aux CSST

Webinaire



Présentation d'un thème en ligne
Inscription libre mais limitée en nombre
Interactivité par tchat

Groupes de parole



Mis en place post confinement et proposés dans un 1er temps aux EHPAD, ADMR, SIAD...

VEILLE SANITAIRE



Traçabilité des expositions professionnelles

Participation à des enquêtes demandées par le Ministère du travail